

3 DÉCEMBRE : JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

NON AU VALIDISME : POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE !

Ce 3 décembre doit être l'occasion de parler du validisme. Le validisme est un système d'oppression qui valorise la norme valide et dévalorise celles et ceux dont le corps, les sens ou les capacités cognitives ne correspondent pas à cette «norme». Le validisme organise ainsi l'exclusion et la maltraitance des personnes en situation de handicap.
Il opère dans tous les pans de la société.

UN CONTINUUM DE VIOLENCES

Le validisme s'inscrit dans un continuum de violences. Comme pour les violences faites aux femmes, on retrouve un continuum de violences insupportables :

→ cela commence par des micro-agressions et l'usage d'un vocabulaire injurieux («autiste», «schizo», «mongol» etc.)

→ cela se poursuit par des humiliations, de la relégation (inaccessibilité des lieux et refus de droit);

→ cela peut conduire jusqu'aux violences physiques et à la mort.

Ce continuum est visible dans l'affaire Pormanove.

La mort de Jean Pormanove, humilié en direct sur une plateforme, est la manifestation cruelle et intolérable de ce système. Ce n'était pas un simple «fait divers» : c'était le résultat d'un harcèlement qui a pu se dérouler parce que notre société tolère le validisme.

C'est parce qu'il a été assigné comme personne en situation de handicap que Jean Pormanove a été ciblé, insulté, méprisé, surnommé « Cotorep ».

C'est parce qu'il est un homme handicapé sous curatelle, avec une enfance passée en IME que Stéphane

Guy surnommé « Coudoux » est moqué, frappé, piégé (surnommé le « béluga »).

C'est parce que notre société tolère le validisme que ce harcèlement a pu se dérouler sans réaction suffisante de sa part et conduire à la mort de Jean Pormanove.

LE VALIDISME, UN IMPENSÉ POLITIQUE ET SOCIAL

Les institutions et le monde politique, qui devraient être exemplaires, se montrent bien trop souvent complices de ce système.

Les termes validistes sont encore monnaie courante, même chez les ministres. L'utilisation d'un trouble (comme l'autisme) ou d'une déficience sensorielle (comme la surdité) comme insulte contribue à la stigmatisation

et au rejet. «On n'est pas sourds, on n'est pas autistes» disait dans le journal de France 2, le nouveau Ministre du Travail, monsieur Farandou le 13 octobre dernier.

Malgré les lois, l'inaccessibilité reste la règle dans le logement, les transports, l'emploi, les formations, les espaces culturels et même, trop souvent, au sein d'organisations militantes.

Les personnes handicapées, qui représentent 16 % des Français-e, sont cantonnées au statut de «faire-valoir» et sont exclues des lieux de décision.

QUAND L'IDÉOLOGIE D'EXTRÊME-DROITE MENACE LES DROITS

Plus grave encore, les discours portés par l'extrême-droite proposent d'institutionnaliser cette dévalorisation. En promouvant la «préférence nationale» et en questionnant l'accès aux droits sociaux (comme l'AAH) pour une partie des personnes handicapées, elle renforce

l'idée que certaines vies ont une «moindre valeur» et que la solidarité doit être sélective. Ces idéologies nourrissent la haine et menacent la construction d'une société réellement inclusive.

N'oublions pas non plus l'histoire : sous le régime nazi, l'idéologie validiste a conduit à l'extermination de plus de 200 000 personnes handicapées dans le cadre du programme T4, considérées comme « indignes de vivre ».

EXIGEONS UNE SOCIÉTÉ PLEINEMENT INCLUSIVE

Pour Solidaires, le handicap n'est pas un problème uniquement médical, mais avant tout un problème sociétal. La société est organisée par et pour les valides, et c'est ce changement de paradigme que nous devons exiger.

L'Union syndicale Solidaires revendique :

→ L'application stricte des textes internationaux (notamment la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU que la France a ratifié en 2010) et nationaux pour une accessibilité globale (physique, numérique, cognitive) et l'autonomie.

→ Le respect et le renforcement des obligations d'emploi de travailleuses et travailleurs handicapé·es dans les entreprises et administrations.

→ l'inclusion progressive dans l'Éducation nationale des établissements médico-sociaux par le transfert des moyens et des personnels dans l'école publique, en concertation avec les personnels du santé-social, de façon à inclure tou·tes les élèves en situation de handicap au sein d'une seule école ;

→ Des moyens massifs pour les MDPH (Maisons départementales des personnes handicapées) pour garantir un accès effectif et rapide aux droits (AAH, PCH, etc.).

L'UNION SYNDICALE SOLIDIRES REFUSE UNE SOCIÉTÉ QUI TRIE ET REJETTE. NOTRE COMBAT, C'EST CELUI DE L'ACCESSIBILITÉ PARTOUT ! C'EST CELUI DU DROIT AU TRAVAIL, À L'ÉDUCATION ET À L'AUTONOMIE, SANS CONDITIONS NI CHANTAGE À LA «PRÉFÉRENCE».



LE VALIDISME EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS. PARCE QUE C'EST EN LUTTANT CONTRE TOUTES LES FORMES D'OPPRESSION QUE NOUS CONSTRUISONS UNE SOCIÉTÉ RÉELLEMENT INCLUSIVE, OÙ CHACUN·E A SA PLACE.